



Conseil économique et social

Distr. générale
10 avril 2015
Français
Original : anglais

Session de 2015

21 juillet 2014-22 juillet 2015

Point 5 c) de l'ordre du jour

Débat de haut niveau :
examen ministériel annuel

Lettre datée du 9 avril 2015, adressée au Président du Conseil économique et social par le Représentant permanent de la Mongolie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport national de la Mongolie sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs arrêtés sur le plan international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, en vue de l'examen ministériel annuel qui aura lieu durant le débat de haut niveau de la session de 2015 du Conseil économique et social (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil économique et social, au titre du point 5 c) de l'ordre du jour provisoire.

Le Chargé d'affaires,
Représentant permanent par intérim
de la Mongolie auprès de l'Organisation
des Nations Unies
(Signé) Od Och



**Annexe à la lettre datée du 9 avril 2015 adressée au Président
du Conseil économique et social par le Représentant permanent
de la Mongolie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Résumé

1. S'inspirant du Programme de développement durable adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue en 1992 à Rio de Janeiro (Brésil), la Mongolie a élaboré son propre programme d'action pour un développement durable au XXI^e siècle (MAP 21). Depuis 2000, un certain nombre de documents relatifs à la stratégie de développement ont été produits dans le cadre de ce programme et des progrès considérables ont été faits pour allouer des ressources économiques sur la base des priorités de développement, formuler des politiques de développement économique, humain et régional, reconnaître unanimement l'importance de la planification du développement et renforcer la méthodologie et les capacités humaines dans les domaines connexes.

2. Dans les années 90 cependant, durant la première décennie de transition vers l'économie de marché, la Mongolie a dû appliquer des politiques de stabilisation macroéconomique et procéder à des ajustements structurels; pendant ces années, les ressources, les arrangements institutionnels et l'environnement juridique nécessaires à la planification et à la mise en œuvre des politiques de développement ont manqué. Avec l'adhésion du pays à l'Organisation mondiale du commerce en 1997, les politiques publiques ont visé principalement à poursuivre la mise en application des principes de l'économie de marché, la libéralisation économique et le rétablissement de l'équilibre budgétaire, laissant peu de place à la formulation et la mise en œuvre de stratégies de développement et à l'application de politiques d'épanouissement humain et de développement durable.

3. Après 1999, des catastrophes naturelles de grande ampleur ont frappé la Mongolie, comme le *dzud*, hiver très rude provoquant la mort de nombreux animaux d'élevage et exacerbant la pauvreté et le chômage. Il est apparu clairement que la stabilité macroéconomique et la croissance économique ne pourraient pas à elles seules résoudre les problèmes sociaux naissants. La Déclaration du Millénaire et les huit objectifs du Millénaire pour le développement à atteindre à l'horizon 2015, qui ont été approuvés par les dirigeants de 189 États Membres de l'ONU en 2000, ont joué un rôle décisif dans la formulation et la mise en œuvre de politiques et de stratégies de développement national à long et à moyen terme, la mise en place de mécanismes de planification et d'intensification du développement économique et l'élaboration de systèmes de suivi et d'évaluation en Mongolie. En 2005, le Grand Khoural de l'État (parlement national) de Mongolie a approuvé les objectifs mongols du Millénaire pour le développement et ajouté un neuvième objectif, celui du « renforcement des droits de l'homme et de la promotion de la gouvernance démocratique ». Les cibles et indicateurs de ces objectifs ont été révisés et approuvés en 2008 en application du Décret n° 13 du Grand Khoural de l'État.

4. Sur la base de ces politiques, la Mongolie a incorporé pour la première fois en 2003 les objectifs du Millénaire pour le développement dans sa stratégie de croissance économique et de réduction de la pauvreté, a établi en 2004 le premier rapport national d'activité sur la réalisation des objectifs du Millénaire, a intensifié ses efforts pour formuler des politiques nationales à long terme semblables à celles de nombreux autres États Membres de l'ONU et, en adoptant en 2008 la résolution n° 12 du Grand Khoural de l'État, a commencé de mettre en œuvre sa première politique de développement à long terme, la « Stratégie nationale de développement pour 2008-2021 fondée sur les objectifs du Millénaire ».

5. La Mongolie a fait d'importants progrès dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement et la réalisation des objectifs du Millénaire. L'économie mongole connaît une croissance continue depuis 14 ans. Alors qu'elle était de 5,6 % en 2000-2005, la croissance annuelle moyenne du produit intérieur brut s'est élevée à 6,7 % en 2005-2010 et s'est encore accélérée en 2010-2014 pour atteindre 10,7 %. Ainsi, selon les estimations de la Banque mondiale, le revenu national brut par habitant a atteint 3 770 dollars en 2013 et la Mongolie a quitté le groupe des pays à faible revenu pour rejoindre en 2008 les rangs des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure), ce qui a représenté pour elle un grand pas en avant.

6. La Mongolie a atteint les objectifs du Millénaire qui consistent à réduire la mortalité des enfants, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/sida et se doter de nouvelles technologies de l'information et des communications pour édifier une société de l'information. D'importants progrès ont été faits pour promouvoir l'égalité des sexes et accroître la participation des femmes à la vie politique et à la prise de décisions.

7. Grâce aux efforts qu'elle a déployés pour adopter le neuvième objectif du Millénaire, à savoir « Renforcer les droits de l'homme et promouvoir la gouvernance démocratique », la Mongolie a fait des progrès notables dans les domaines de la transparence de la gestion des affaires publiques, de la participation des citoyens et de la lutte contre la corruption. Selon l'indice de perception de la corruption établi par l'organisation internationale Transparency International, la Mongolie occupait la 120^e place en 2011, mais s'est hissée à la 80^e sur 174 en 2014.

8. Bien qu'elle n'ait pas pu réduire la pauvreté de moitié, la Mongolie est parvenue à la faire baisser d'un tiers : le taux de pauvreté est passé de 36,3 % en 1995 à 27,4 % en 2012, soit une diminution de 11 points de pourcentage. Cette forte réduction de la pauvreté peut être considérée comme un résultat des mesures prises par le Gouvernement mongol. L'indice de développement humain était de 0,698 en 2013, ce qui place la Mongolie dans la catégorie des pays au développement moyen, au 103^e rang sur 108 pays. L'indice moyen des pays d'Asie et du Pacifique étant de 0,614, la Mongolie occupe une meilleure place que d'autres pays de la région ayant un niveau de développement similaire.

9. Cependant, des questions importantes ont été négligées et bien que la Mongolie ait accompli des progrès considérables pour améliorer la planification du développement et incorporer les programmes mondiaux de développement dans ses politiques nationales, des insuffisances et des difficultés persistent. Le problème principal est l'absence d'environnement juridique adapté à la planification du développement. Il est essentiel de définir des objectifs de développement qu'il soit possible d'atteindre compte tenu des méthodes modernes de planification et des tendances en matière de développement sans être pris dans un cycle électoral,

d'accroître le nombre et la compétence des fonctionnaires chargés de suivre et d'évaluer la planification stratégique, d'élaborer et d'appliquer des procédures, directives et manuels qui permettent de formuler des objectifs à long terme et des politiques sectorielles et d'harmoniser l'idéologie et les principes des forces et des partis politiques avec le cadre des politiques de développement.

10. La Mongolie serait en mesure de contribuer au développement durable mondial en renforçant les institutions du gouvernement central responsables du programme de développement afin d'harmoniser les stratégies des partis politiques et les possibilités d'action en matière de développement avec les objectifs des politiques de développement, en mettant en place un système approprié de planification des politiques de développement du pays dans une perspective de développement à long terme fondé sur la recherche, des plans d'action gouvernementaux à moyen terme s'inscrivant dans la perspective de développement à long terme et des politiques et budgets à court terme axés sur des objectifs stratégiques à long terme et en appliquant avec succès les principes du développement durable mondial aux trois piliers du développement national dans les domaines des politiques sociales, environnementales et économiques.

11. La coopération pour le développement jouera un rôle important et sans équivalent dans l'accompagnement de la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. La Mongolie est favorable à un partenariat mondial renouvelé qui soit tourné vers l'avenir de la coopération dans le domaine du développement. Le soutien international aura pour objectif d'accélérer le renforcement des capacités en vue d'une meilleure intégration et d'une plus grande cohérence des politiques dans une perspective durable et de contribuer utilement aux équilibres très complexes entre les trois dimensions du développement durable. Il faut renforcer encore les systèmes de suivi et d'évaluation permettant de mesurer les résultats des politiques, programmes et projets du gouvernement axés sur le développement durable qui contribueront potentiellement à une saine gouvernance orientée vers les résultats.

12. Le présent rapport national met en évidence les progrès accomplis et les problèmes rencontrés dans la poursuite des objectifs nationaux de développement. Il mentionne également les facteurs qui entravent la bonne mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement et les enseignements tirés. La possibilité de tenir compte de l'expérience réussie du pays dans les politiques, projets et programmes d'autres pays est en outre brièvement évoquée.

Politique de développement durable et stratégie de la Mongolie : situation actuelle

Politiques de développement au cours de la période de transition

13. Depuis son passage à l'économie de marché, la Mongolie n'a cessé de s'employer à aligner ses objectifs de développement sur ses nouveaux principes économiques. D'importants documents directifs définissant les objectifs de développement du pays ont été établis et adoptés depuis lors : Doctrine de développement de la Mongolie (1996); Plan-cadre d'aménagement et de développement du territoire mongol (1996); Programme d'action de la Mongolie pour un développement durable au XXI^e siècle (MAP 21) (1998); Doctrine de développement régional de la Mongolie (2001); Villes carrefours pour le développement régional (2003); Stratégie de croissance économique et de réduction de la pauvreté (2003); et autres cadres d'orientation. Des progrès ont été faits pour allouer les ressources aux domaines prioritaires conformément aux principes de l'économie de marché, trouver des terrains d'entente et formuler des politiques de développement humain, économique et régional et renforcer la méthodologie adaptée et les capacités humaines. De nombreux obstacles sont toutefois apparus dans la mise en pratique; les documents d'orientation n'ont pas servi de base aux programmes d'action du Gouvernement et il n'en a été que partiellement tenu compte pour un certain nombre de raisons décrites ci-après.

14. La Mongolie s'est constamment employée à penser la planification du développement et l'allocation optimale des ressources économiques dans une perspective à court, à moyen et à long terme, mais c'est la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue en 1992 à Rio de Janeiro (Brésil), qui a propulsé ces questions au cœur des politiques élaborées au cours de la période de transition. Le programme de développement durable approuvé à la Conférence de Rio de Janeiro contient 59 objectifs, dont 17 objectifs de développement social, 13 objectifs environnementaux, 15 objectifs économiques et 14 objectifs d'ordre pratique. La Mongolie les a intégrés dans ses politiques nationales et l'élaboration du MAP 21.

15. Le MAP 21 a contribué à jeter les bases de la planification du développement. Il a formulé pour la première fois des politiques de développement nationales fondées sur les principes de la protection de l'environnement et le recours aux ressources nationales. Cependant, le concept de développement durable ne cadrerait pas bien avec la situation économique et les priorités de politique économique de l'époque. Au moment de l'adoption du MAP 21, l'économie mongole était encore en pleine crise de transition et les recettes budgétaires chutaient brutalement sous le coup de la crise financière asiatique de 1997-1998 et de l'effondrement du cours du cuivre, principal produit d'exportation du pays, sur les marchés internationaux.

16. Dans un pays encore en pleine transition vers l'économie de marché, la politique économique a été davantage tournée vers la mise en application des principes de l'économie de marché que vers les priorités de développement. Le retour à l'équilibre budgétaire a entraîné des restrictions draconiennes et tari l'investissement disponible pour les priorités de développement. Avec l'adhésion du pays à l'Organisation mondiale du commerce en 1997, juste avant la crise asiatique, la libéralisation des échanges dans une économie de marché et les politiques de libéralisation des prix sont devenues des priorités dans le programme de

développement. La mise en œuvre de la politique de développement durable adoptée en 1998 a été retardée par la transition, la crise économique asiatique et le conflit entre les objectifs de la transition et la coordination des politiques macroéconomiques globales.

17. Toutefois, les problèmes sociaux de l'époque ont montré l'importance de la politique et de la planification du développement. Pendant les cinq premières années de la transition vers l'économie de marché (1990-1995), la Mongolie a été confrontée à un phénomène social et économique entièrement nouveau : la pauvreté. Une enquête sociale et économique conduite par l'Office nationale de la statistique auprès des ménages en 1995 a montré que 36,3% des Mongols étaient pauvres. Dans ce contexte de chômage et de pauvreté généralisés, des catastrophes naturelles ont frappé le pays. À la suite de *dzud* de 1999 et de 2000, la production du secteur agricole, qui représentait 33 % du produit intérieur brut (PIB), a diminué de 16,8 %, aggravant encore la pauvreté. L'ensemble de l'économie a connu de grandes difficultés; le revenu national mensuel moyen des ménages était de 82 000 tugrik dans les zones urbaines et de 72 000 tugrik dans les zones rurales, soit l'équivalent de 60 et de 50 dollars. Des problèmes sociaux sont apparus, les populations rurales ont commencé à migrer vers les zones urbaines et les problèmes écologiques se sont aggravés, même s'ils restaient moins préoccupants que les problèmes sociaux.

18. La politique de développement a été lancée avant 2000. Mais la première priorité était de remédier à l'absence de systèmes de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de stratégies et de politiques nationales de développement intégré. Venait ensuite la mise en œuvre de programmes structurels, élaborés en collaboration avec des institutions financières internationales, afin de rétablir la stabilité macroéconomique et réduire les déficits budgétaires, plutôt qu'à allouer des ressources budgétaires aux priorités de développement. L'attention portée au secteur social et aux questions environnementales a été sévèrement entamée par un manque de ressources pour la réduction de la pauvreté et les infrastructures sociales. Malgré les possibilités limitées de bonne planification du développement en raison de la transition économique en cours, de la crise financière asiatique, de l'instabilité macroéconomique et des faiblesses structurelles, la situation sociale elle-même doit être améliorée pour que la planification du développement économique puisse aller de l'avant.

Adoption des objectifs du Millénaire pour le développement comme fondement de la politique de développement

19. En septembre 2000, les dirigeants de 189 États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont approuvé la Déclaration du Millénaire et adopté les huit objectifs du Millénaire pour le développement à atteindre à l'horizon 2015, et le Grand Khoural de l'État a approuvé les objectifs du Millénaire pour le développement de la Mongolie en 2005. La Mongolie a un neuvième objectif qui lui est propre, sur le renforcement des droits de l'homme et de la promotion de la gouvernance démocratique. Les cibles et indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement ont été révisés et approuvés par le Grand Khoural de l'État en 2008 dans son décret n° 13.

20. L'adoption des objectifs du Millénaire a été un pas important dans la mise au point de stratégies et de politiques nationales de développement à long et à moyen terme pour le pays au moment de sa transition et a été un puissant moteur pour créer

les mécanismes de mise en œuvre appropriés et des systèmes de suivi et évaluation. La Mongolie était fermement résolue à surmonter ses problèmes économique, prêter une attention particulière au développement humain, remédier à ses insuffisances en matière de planification sociale et économique, et intégrer pour la première fois les objectifs du Millénaire pour le développement dans les objectifs de développement de sa stratégie de 2003 pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté, et elle a établi son premier rapport d'étape sur la mise en œuvre des objectifs du Millénaire en 2004. Par la suite, elle a redoublé d'efforts pour formuler des politiques nationales à long terme similaires à celles d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies, et la Stratégie nationale de développement à l'horizon 2021 fondée sur les objectifs du Millénaire pour le développement a été adoptée par le Grand Khoural de l'État en 2008 dans son décret n° 12 et appliquée par la suite.

21. La Stratégie nationale de développement fondée sur les objectifs du Millénaire a servi de base aux plans d'action élaborés ultérieurement par le Gouvernement, qui a publié en 2010 le premier rapport sur le suivi de leur mise en œuvre. L'Institut national de développement a procédé à une évaluation indépendante des progrès réalisés dans la Stratégie en 2014. À la suite de l'adoption des objectifs du Millénaire et de la stratégie fondée sur ces objectifs, la Mongolie a voulu absolument mettre en place des cadres juridiques et institutionnels de planification stratégique, coordination et mise en œuvre de la politique économique, qui faisaient défaut auparavant. Les objectifs et la Stratégie ont joué un rôle décisif dans la stratégie de développement, puisqu'ils ont servi de base aux plans d'action gouvernementaux et à la politique budgétaire annuelle. Le Gouvernement mongol a créé des institutions de planification du développement et réformé la planification budgétaire en l'alignant sur la politique de développement. En outre, il a renforcé les cadres de partenariat, en associant le secteur privé à la politique de développement au moyen d'accords de concession et en créant une Banque de développement de la Mongolie afin de mobiliser de nouvelles sources de financement du développement à côté des ressources budgétaires.

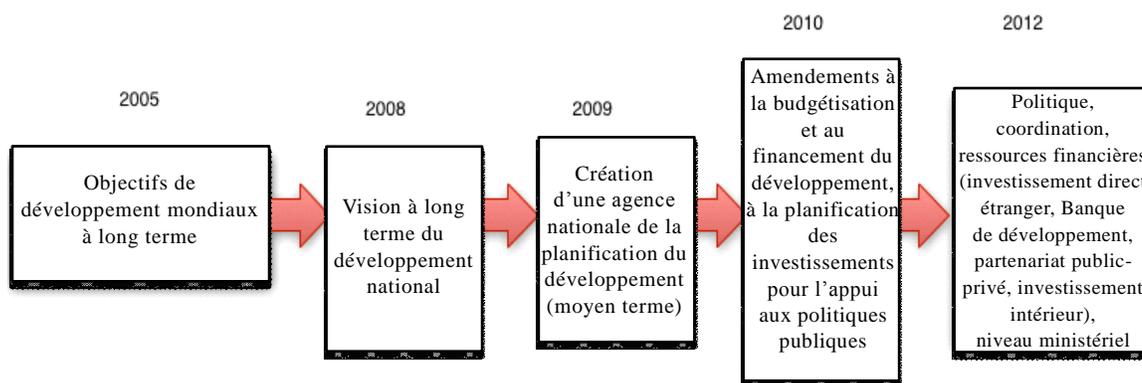
22. Le Gouvernement mongol a créé des institutions compétentes chargées de la Stratégie nationale de développement immédiatement après son adoption et mis en place la Banque de développement de la Mongolie en 2011 pour financer les grands projets de développement sur le long terme. Il a mis au point un nouveau mécanisme de financement du développement sous la forme d'un partenariat public-privé (loi sur les concessions, approuvée en 2011), adopté un programme d'investissements publics à moyen terme, réformé la législation budgétaire avec une loi de budget intégré reflétant les priorités stratégiques de développement, ainsi qu'un indice de développement local aux fins d'améliorer la répartition des ressources entre les différents services de l'État. En outre, une loi sur l'innovation a été adoptée pour diversifier l'économie – un objectif important de la planification du développement; elle a aidé à établir une corrélation entre les ressources économiques et le développement technique et technologique. Un projet de loi relatif à la politique et à la planification en matière de développement, conçu pour devenir le principal instrument juridique d'inscription de ces questions à l'échelle nationale, a été examiné par le Gouvernement et présenté au Parlement. Le cinquième rapport national sur la mise en œuvre des objectifs mongols du Millénaire pour le développement est en cours d'élaboration, et un nouveau document de stratégie devrait être établi conformément au programme de développement pour l'après-2015. L'une des grandes réussites du travail accompli pour atteindre les objectifs du

Millénaire en Mongolie a été de définir le cadre de la politique de développement et de mettre la planification du développement au centre de la politique économique.

23. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie fondée sur les objectifs du Millénaire, le Gouvernement mongol a mis au point un nouveau programme de développement à moyen terme, qui a été approuvé par le Grand Khoural de l'État en juin 2010. La Mongolie a intégré tout un ensemble d'objectifs nationaux dans les objectifs de développement mondiaux. Pour parvenir au but compte tenu des objectifs du Millénaire pour le développement et de la stratégie fondée sur ces objectifs, le Gouvernement mongol s'est concentré plus que jamais sur l'amélioration de la planification stratégique, la coordination de la politique économique et la planification de la politique de développement, qui étaient minimes avant l'approbation des objectifs du Millénaire pour le développement (voir fig. 1).

Figure 1

Évolution de la politique de développement et du système de planification



Source : Gouvernement de la Mongolie, 2005-2014.

24. Les objectifs du Millénaire pour le développement ont fortement encouragé l'élaboration, la mise en œuvre et le financement de la politique économique et sociale, la mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation des résultats et l'expansion des activités de renforcement des capacités.

25. Par conséquent, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement, le Gouvernement mongol a accordé une attention considérable à des fonctions telles que l'élaboration de la Stratégie, en l'associant aux résultats de financement public, de planification et de suivi, et en procédant à la collecte systématique de données statistiques et d'informations de développement, qui avaient été négligées avant l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement. Le public a conscience de l'importance de ces fonctions et les décideurs ont axé leurs efforts sur le renforcement du dispositif. Les progrès et les résultats s'appellent réforme structurelle de l'État, amélioration des systèmes financiers, expansion du dispositif, renforcement des systèmes de suivi et d'évaluation, et amélioration des systèmes statistiques.

Modification de la structure du Gouvernement pour la planification du développement

26. Le Gouvernement mongol a créé des institutions gouvernementales indépendantes pour planifier le développement, créé également des institutions financières axées sur le développement et modifié la programmation budgétaire afin de financer en priorité les objectifs de développement. Plusieurs organisations gouvernementales ont été chargées de la planification du développement pour la période 1990-2014.

27. Avant 2008, la formulation des politiques et la planification des stratégies de développement relevaient du Ministère des finances; cette tâche a ensuite été transférée à une nouvelle institution, la Commission nationale de l'innovation et du développement, créée en 2009 sous la tutelle du Premier Ministre. Le Gouvernement a mis en place en 2012 une institution chargée du financement de la planification, du développement et des politiques économiques et a lancé de grandes réformes afin de tenir compte des objectifs de développement dans le cadre du budget national et du financement public, de la diversification économique et de l'élaboration de directives pour la formulation des politiques. L'application des mesures de planification des ressources humaines et de renforcement des capacités a été accélérée, ce qui a renforcé l'élaboration des politiques ainsi que le suivi et l'évaluation des résultats.

28. Grâce à ces réformes, le contenu de la stratégie de développement à moyen terme a connu une amélioration. Les plans annuels du Gouvernement et les directives pour le développement économique et social en place depuis 1992 ont été considérés comme des documents de planification à court terme. En 2005, les objectifs du Millénaire pour le développement sont devenus un élément à part entière de la Déclaration du Millénaire relative à la politique du secteur de la santé, et en 2006 ils ont été inscrits dans les directives relatives aux objectifs de réduction de la pauvreté. Depuis 2007, l'inclusion des objectifs du Millénaire pour le développement dans les directives annuelles est devenue une pratique courante.

29. En ce qui concerne la planification des politiques à moyen terme, le plan d'action du Gouvernement sert de document directif. Le plan d'action pour 2008-2012 a été élaboré conformément à la Stratégie nationale de développement fondée sur les objectifs du Millénaire; en 2012, un projet de questions prioritaires à moyen terme pour 2012-2016 a été formulé et étudié par le Gouvernement, qui a adopté la même année un programme d'investissement public à moyen terme. Des changements dans la formulation des politiques et du système de planification ont été apportés après les élections parlementaires de 2012; les structures gouvernementales et les arrangements institutionnels relatifs à la planification et à l'application de la politique et de la stratégie ont été alignés sur les objectifs mongols du Millénaire pour le développement, dont les objectifs de développement durable ont été fixés avec la création d'institutions du gouvernement central responsables du développement économique, environnemental et vert. Le Ministère du travail est chargé de la promotion de l'emploi et de la réduction de la pauvreté. Les Ministères de l'énergie, des routes et des transports, et de la construction et du développement urbain ont également été créés afin de faciliter le développement des infrastructures.

Impact des objectifs du Millénaire sur le système financier et la coopération financière pour le développement

30. L'intégration de la planification budgétaire aux politiques de développement s'est beaucoup améliorée. La principale amélioration est celle du lien entre la planification budgétaire et les objectifs de développement. La loi de 2012 relative au budget intégré précise que les dispositions et les définitions du programme d'investissement public constituent l'une des principales composantes de la politique de développement. Alors qu'en 2006 le Parlement déclarait dans ses résolutions « assurer la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement social et économique de la Mongolie pour l'année 2007 en fournissant les ressources financières nécessaires dans le cadre de la loi budgétaire », cette phrase a été modifiée en 2013 pour devenir : « établir le projet de budget sur la base du Plan d'action 2013 pour le développement économique et social, et le présenter au Grand Khoural de l'État ». Cette dernière formulation illustre clairement le fait que le budget de l'État commence à s'appuyer sur le Plan d'action pour les politiques et programmes de développement. La résolution stipule que la mise en œuvre du Plan d'action 2013 doit être étroitement liée à la Stratégie nationale de développement fondée sur les objectifs du Millénaire, ainsi qu'à d'autres textes d'orientation appliquant la nouvelle approche d'intégration des mesures de développement à court, à moyen et à long terme, du financement, et des institutions. De plus, à sa session de printemps, le Grand Khoural de l'État a adopté un cadre budgétaire à moyen terme et des lignes directrices annuelles à partir desquels le budget général annuel et le budget de l'État sont élaborés.

31. Le Gouvernement a créé la Banque mongole de développement pour en faire un grand établissement financier qui appuierait le développement économique. Les investissements réalisés par la Banque en 2013 ont dépassé ceux provenant du budget de l'État : elle est ainsi devenue la principale source de financement des programmes de développement.

32. De plus, la loi sur les concessions adoptée en 2010 permet de mobiliser l'investissement privé au service de la réalisation des objectifs de développement. À présent, des grands projets d'équipement mongols, tels que centrales électriques, liaisons ferroviaires et routes de desserte locale à revêtement en dur, doivent être financés dans le cadre d'accords de concession.

33. Comme on peut le constater, la Mongolie a mis en place un nouveau mode de financement et a considérablement augmenté le financement du développement. Les dépenses publiques d'éducation et d'aide sociale ont augmenté respectivement de 18,1 % et 22,8 % pendant la période 2006-2012 et par rapport aux six années qui ont suivi l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement. Les dépenses publiques d'éducation, de santé et d'aide sociale représentent 49,6 % des dépenses budgétaires de l'État.

34. De plus, le Gouvernement mongol a élargi le cadre de financement du développement au sein du système financier et a établi de nouveaux cadres et accords de coopération internationale. L'acquis majeur est l'augmentation notable des financements, grâce à la mobilisation de l'investissement étranger, et de l'investissement dans les grands projets de développement, à savoir investissements privés nationaux, aide et investissements directs étrangers. Le taux de croissance annuel moyen de l'investissement national et étranger a été d'environ 20 % pendant la période 1999-2005 et le taux de croissance annuel moyen de l'investissement direct et

de l'aide provenant de l'étranger a augmenté de 54,1 % pendant la période 2006-2012, après l'adoption des objectifs de développement. Au cours de la même période, l'investissement national a été multiplié par 7,6 et l'investissement étranger par 10,2.

35. La Mongolie a collaboré étroitement avec les organisations internationales et les pays donateurs, a fait des investissements considérables dans le domaine du développement et a bénéficié d'un prêt à des conditions libérales d'un montant de 910,6 millions de dollars pour la période 2006-2012. Elle a ainsi pu financer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et la mise en œuvre de la Stratégie globale de développement national. La Mongolie a également renforcé sa coopération économique avec de nombreux pays et reçu de la part de pays donateurs 848,9 millions de dollars qui ont financé de nombreux programmes de développement.

36. La Mongolie a réalisé 429 projets grâce à l'ensemble des programmes d'aide pour la période 2006-2012; le nombre de projets et de programmes relevant du programme d'aide étrangère a été multiplié par 2,4, et leur exécution a été accélérée. Le nombre de nouveaux projets et programmes dans divers domaines (éducation, santé, aide sociale, réduction de la pauvreté, égalité des sexes, infrastructures, gouvernance et environnement) a été multiplié par 2 à 6 par rapport aux six années précédentes. Grâce à la création de la Banque de développement, la Mongolie a pu lever 2,4 milliards de dollars sur les marchés internationaux à des conditions commerciales; à lui seul, le projet Oyu Tolgoi a attiré 6,4 milliards de dollars d'investissement étranger direct. La Mongolie est parvenue à accroître sensiblement le financement de son développement et ses partenariats internationaux; la coopération a joué un rôle important.

37. Le fait que l'audit des politiques de développement, de leur financement, de leur mise en œuvre et de leurs résultats réalisé par le Bureau national de l'audit ait été présenté au Grand Khoural de l'État, qui l'a approuvé, constitue une grande avancée. Le rapport d'audit de 2012 indique par exemple qu'il a été effectué dans le cadre du mandat du Bureau national de l'audit, défini par la loi sur la vérification des comptes et fondé sur la résolution 34 (2011) du Grand Khoural de l'État, ainsi que sur le plan d'achats 2013 du Bureau national de l'audit adressé au Vérificateur général des comptes de la Mongolie. Le but de cet audit était d'examiner l'application des directives de 2012 pour le développement économique et social, de parvenir à des conclusions et de faire des recommandations afin de les présenter aux autorités et fonctionnaires compétents et de les publier.

38. L'évaluation de la mise en œuvre en 2010 et 2014 de la Stratégie nationale de développement et la publication des rapports afférents constituent une autre réussite majeure, tout comme le contrôle et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques à court terme. On peut en conclure que les mécanismes institutionnels de planification ont été mis en place avec succès, que les sources de financement sont assurées et que les systèmes de suivi et évaluation ainsi que les cadres juridiques sont en place.

Impact des objectifs du Millénaire sur le suivi des objectifs de développement et les systèmes statistiques

39. Depuis 2010, le Gouvernement a avancé à grands pas pour améliorer son système de suivi et évaluation en se tournant vers une démarche axée sur les résultats que l'on peut considérer comme un effet indirect de l'application du système fondé sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Il convient de

noter que cette transition en est encore à un stade très précoce. Le système de suivi et évaluation axé sur les résultats requiert une application rigoureuse à toutes les étapes, à commencer par celle de l'« évaluation préparatoire ». L'observation sans faille de toutes les étapes et procédures adéquates constitue la condition essentielle de réussite. Le processus exige d'être poursuivi sur la durée, ce qui constitue le défi majeur de l'adaptation.

40. Afin d'appuyer l'introduction du système de suivi et évaluation axé sur les résultats, le Secrétariat du Cabinet a préparé un projet de loi sur les mécanismes de suivi et évaluation gouvernementaux, qui est à présent incorporé au projet de loi sur le développement et la planification. L'intervention la plus récente du Gouvernement a été la résolution 322 (2013) intitulée « Règlement général du suivi et évaluation des administrations publiques ». En vertu de cette résolution, les Ministères et les organismes publics nationaux et locaux doivent élaborer et adapter les systèmes et méthodes de suivi et évaluation applicables à leur secteur, leur activité ou leur localité. Les objectifs du Millénaire pour le développement ont largement contribué à la création du système national de suivi et évaluation axé sur les résultats et au renforcement des capacités.

41. Les objectifs du Millénaire pour le développement ont joué un rôle majeur dans la création d'une base d'indicateurs socioéconomiques et le développement des services de données. Les progrès considérables accomplis en termes de collecte de données et de méthodologie sont utiles pour évaluer des objectifs du Millénaire et ils aident aussi les décideurs à suivre et évaluer les politiques nationales et sectorielles et les résultats stratégiques.

42. Dans le domaine du développement du secteur des statistiques national, une nouvelle loi instituant le recensement national des logements est entrée en vigueur en 2008. Une méthode de calcul de l'indice de développement humain a été approuvée; grâce à cette formule harmonisée, les institutions économiques concernées peuvent utiliser uniformément les indicateurs de développement humain dans leurs rapports.

43. Le Bureau de statistique national a défini les objectifs du Millénaire pour le développement du pays conformément aux objectifs internationaux. Il a inclus 48 indicateurs, les a publiés dans l'Annuaire statistique 2006 et les a rendus publics. En 2008, le Bureau a étendu ses objectifs à 24 cibles et 67 indicateurs de suivi.

44. Le Gouvernement mongol et le Programme des Nations Unies pour le développement ont lancé un projet pilote d'appui au Système national de suivi et évaluation de la pauvreté et des objectifs du Millénaire pour le développement; la base de données des statistiques courantes collectées par les bureaux de statistique et les organismes opérationnels a été créée. Vingt des 64 indicateurs de suivi compris dans la base de données relative aux objectifs du Millénaire sont collectés au moyen d'enquêtes statistiques et de recensements; les 44 indicateurs restants proviennent des fichiers administratifs des ministères et des organismes publics. Les bases du système de données en ligne ont été établies par décision du Président du Bureau de statistique national en 2009 sous le nom de « DevInfo version 5 », et les attributions et responsabilités des parties intéressées concernant la compilation, la mise à jour et l'utilisation des données ont été définies. La nomination d'une personne responsable de la base de données des objectifs du Millénaire au Bureau de statistique national a joué un rôle non négligeable pour ce qui est de faire avancer le système de suivi et évaluation.

Mise en œuvre des politiques de développement en Mongolie : réalisations, difficultés et contraintes

Mise en œuvre des politiques de développement

45. En dépit des grands progrès accomplis dans l'élaboration, le financement et le suivi et évaluation des politiques de développement, le pays se heurte à des difficultés en raison d'un environnement juridique insuffisant et d'un manque d'expérience. Il est de la plus haute importance d'identifier les facteurs ayant une incidence sur la réussite de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement globale et les difficultés rencontrées alors que le pays est sur le point de se lancer dans la poursuite d'objectifs mondiaux.

46. La mise en œuvre des deux principaux documents de politique de développement de la Mongolie, les Objectifs du Millénaire pour le développement et la Stratégie nationale de développement globale fondée sur les objectifs du Millénaire, est examinée dans le présent rapport. Le Gouvernement mongol rend compte annuellement de la mise en œuvre de la Stratégie au Grand Khoural de l'État. Le rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie pour l'année 2014 conclut qu'un petit nombre d'objectifs ont été pleinement atteints et que de nombreux problèmes se sont posés entre 2008 et 2014. Étant donné que la politique de développement à long terme est la première mise en œuvre en Mongolie, il est important d'examiner les enseignements à tirer de cette expérience :

- La Stratégie comprenait une liste de points ou d'objectifs qui étaient de simples vœux;
- Les documents de politique de développement à court et moyen terme tels que les plans d'action gouvernementaux, les directives annuelles en matière de développement socioéconomique et les documents traitant de politique de développement au niveau sectoriel et intersectoriel n'ont pas été réellement coordonnés et harmonisés avec la Stratégie;
- La coordination de la mise en œuvre de la Stratégie entre les ministères a été insuffisante et certains objectifs intersectoriels ont été laissés de côté ou négligés, ce qui a nui à leur poursuite;
- Les programmes électoraux des partis politiques n'ont pas été alignés sur les objectifs de la Stratégie.

47. Malgré ces faiblesses, la Mongolie a, dans l'ensemble fait des progrès considérables durant la mise en œuvre de la Stratégie et dans la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement. L'économie mongole croît rapidement depuis 14 ans. La croissance annuelle moyenne du PIB a été de 5,6 % en 2000-2005, 6,4 % en 2005-2010 et s'est même accélérée à 12,2 % en 2010-2014. Par conséquent et selon les estimations de la Banque mondiale, le revenu national brut par habitant a atteint 3 770 dollars et le pays a quitté la catégorie des pays à faible revenu sur la base de son PIB par habitant (données provenant de <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.CD>). La Banque mondiale estime que la Mongolie est passée de la catégorie des pays à faible revenu à celle des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) en 2008, ce qui représente un important bond en avant.

48. En dépit d'un fort taux de croissance et d'une économie en expansion, la pauvreté n'a pas diminué, et la persistance du chômage, le creusement des inégalités de revenu et autres signes négatifs montrent que la croissance économique n'a pas été suffisamment bien répartie. Le rapport entre la consommation des 20 % de la population les plus riches et celle des 20 % les plus pauvres était de 5,5 en 1995 et 6,2 en 2012. Le problème actuellement le plus urgent à résoudre est de parvenir à une répartition plus large de la croissance économique, d'où la nécessité de s'intéresser au développement social en général, de prendre des mesures pour l'améliorer et de faire en sorte que la croissance profite au plus grand nombre, notamment aux groupes cibles.

49. Des objectifs tels que la réduction de la mortalité postinfantile, l'amélioration de la santé maternelle, la lutte contre le VIH/Sida ou le développement de nouvelles technologies de l'information et des communications et l'avènement de la société de l'information ont déjà été atteints en Mongolie. Des progrès significatifs ont été faits dans la promotion de l'égalité des sexes et la participation accrue des femmes à la vie politique et à la prise de décisions.

50. Les mesures prises pour améliorer la santé maternelle ont produit de bons résultats. Par exemple, des documents juridiques, des stratégies, des directives et des manuels de services de santé destinés aux femmes et aux obstétriciens ont été élaborés et adoptés, un système d'enregistrement et d'information en matière de mortalité maternelle a été créé, et un nouveau système permet de transférer les femmes enceintes présentant des risques élevés et des polymorbidités dans des hôpitaux de troisième niveau pour y être soignées. La réduction du taux de mortalité maternelle est devenue une priorité nationale; les indicateurs de suivi de la réalisation de cet objectif, notamment les résultats des bureaux des gouverneurs d'*aimag* (subdivision administrative) et des organisations gouvernementales, et les initiatives nationales et locales de sensibilisation à la question de la santé des femmes ont été renforcés afin d'obtenir des résultats. De plus, l'aide et le soutien apportés par l'Organisation mondiale de la Santé, les organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales ont eu un fort impact car ils étaient bien orientés et ont atteint des groupes ciblés.

51. La Mongolie a adopté le neuvième objectif consistant à « renforcer les droits de l'homme et à promouvoir la gouvernance démocratique » et a fait de réels progrès dans les domaines de la transparence de la gouvernance, de la participation des citoyens et de la lutte contre la corruption. Selon l'indice de perception de la corruption de Transparency International, la Mongolie se situait au 120^e rang en 2011 et au 80^e en 2014, sur 174 pays, ce qui représente un progrès notable.

52. La Mongolie n'est pas parvenue à réduire son taux de pauvreté de moitié, mais elle a réussi à le réduire d'un tiers. Il s'établissait à 36,3 % en 1995 et avait même atteint 38,7 % en 2010, mais il était revenu à 27,4 % en 2012. Cette diminution est le résultat de la politique sociale ciblée du Grand Khoural de l'État et du Gouvernement mongol.

53. L'indice de développement humain de la Mongolie était de 0,698 en 2013, ce qui la situe au 103^e rang, sur 187 pays, dans la catégorie intermédiaire. L'indice de développement humain moyen des pays de la région Asie-Pacifique est de 0,614 et

la Mongolie a un meilleur score que les autres pays ayant un niveau de développement similaire¹.

54. Bien que des progrès aient été accomplis, certains objectifs de développement sont toujours à la traîne. Diminuer de moitié du taux de pauvreté, réduire le taux de chômage des jeunes, réduire la prévalence de la tuberculose et protéger l'environnement, notamment en réduisant la pollution de l'air dans des zones urbaines comme Oulan-Bator, sont autant d'objectifs qui n'ont pas été atteints.

55. L'évaluation de la poursuite de certains objectifs est difficile en l'absence de cibles claires. De plus, l'évaluation et le suivi de certains objectifs pâtissent de l'insuffisance des données et de problèmes de méthodologie; c'est là une bonne leçon à tirer pour l'action future.

56. Le Gouvernement a établi son cinquième rapport national sur les progrès accomplis vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en 2013. Le projet de rapport a été examiné lors d'une réunion de la sous-commission chargée des objectifs et des questions relatives à la réduction de la pauvreté au sein de la Commission parlementaire permanente des politiques sociales, de l'éducation, de la culture et des sciences. La sous-commission a demandé au Gouvernement d'intensifier la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement. Le cinquième rapport examine en détail les progrès accomplis et les difficultés rencontrées.

Problèmes, difficultés et enseignements tirés de l'expérience

57. La décennie 1990-2000 a été la plus redoutable de la période de transition. Le fort taux de chômage, la pauvreté et l'hyperinflation ont eu des effets adverses sur les moyens de subsistance du peuple et ont compromis la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement visant à réduire la pauvreté. En outre, la faiblesse de la structure économique du pays, la part importante d'un secteur de l'élevage tributaire de l'environnement et de la météorologie, et le sous-développement des industries et des infrastructures de transformation ont freiné l'emploi productif. Ainsi, la sécheresse et le *dzud* survenus en 2000-2001 et 2009-2010 ont infligé de lourdes pertes au secteur de l'élevage; la perte de bétail a privé des milliers d'éleveurs de moyens de subsistance et aggravé la pauvreté. Plus de 10 millions de têtes de bétail ont été perdues lors des catastrophes des années 2000 et 2001, et la production du secteur de l'élevage a baissé de plus de 20 %. En outre, la crise économique et financière mondiale de 2007-2009 a frappé de plein fouet la Mongolie, dont le PIB a diminué de 1,3 % en 2009. Avec le développement rapide du secteur minier ces dernières années, la Mongolie est devenue plus tributaire de l'exploitation minière et, en conséquence, plus vulnérable aux fluctuations des cours mondiaux des minerais.

58. L'expérience montre qu'il n'est pas facile pour un pays en développement à économie en transition de réaliser l'objectif de réduction de la pauvreté.

¹ L'indice de développement humain de la Mongolie était de 0,698 en 2013. Cependant, une fois corrigé des inégalités, l'indice tombe à 0,618, une perte de 11,5 % due aux inégalités dans la répartition des indices dimensionnels. L'indice d'inégalité entre les sexes reflète les inégalités fondées sur le sexe dans trois domaines : la santé de la procréation, l'autonomisation et l'activité économique. Avec un indice d'inégalité entre les sexes de 0,320, la Mongolie se classe 54^e sur 149 pays dans l'indice 2013.

Les parties aux consultations publiques ont souligné qu'en plus des difficultés et des obstacles rencontrés sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement au cours des 20 dernières années, la Mongolie se heurtait à d'autres problèmes : un système de gouvernance responsable encore inexistant, des lois mal appliquées, des institutions faibles, des crises fréquentes, des politiques de développement inadaptées et incohérentes. La pénurie de ressources financières et l'engagement timide du secteur privé et des organisations de la société civile en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement sont au nombre des multiples facteurs qui empêchent le pays de progresser et expliquent ses échecs.

59. Dans l'ensemble, la Mongolie a accompli des progrès importants en ce qui concerne le renforcement de la planification des politiques de développement et l'intégration des approches mondiales du développement dans ses politiques, mais certaines questions de fond capitales ont été négligées et des difficultés subsistent.

60. Le problème essentiel est celui de l'absence de cadre juridique approprié pour la planification du développement. Les questions ci-après méritent la plus grande attention :

- La détermination des priorités de développement pour l'après-2015 devrait être fondée sur des méthodes modernes de planification du développement; les objectifs devraient être réalisables et le cadre juridique de la planification des politiques de développement devrait être établi et appliqué;
- Le nombre et la capacité des agents chargés du suivi et évaluation de la planification stratégique devraient être augmentés;
- Des notes d'orientation et des manuels devraient être élaborés et utilisés pour définir les objectifs et les politiques sectorielles à long terme et ces objectifs devraient être intégrés aux stratégies à moyen terme;
- La politique de développement devrait intégrer la doctrine et le positionnement des forces et partis politiques;
- Le Grand Khoural de l'État et le Gouvernement devraient accorder une attention particulière à la mise en œuvre de politiques à long terme;
- Les plans d'action du Gouvernement devraient être établis sur la base de politiques à long terme.

61. Il faudra veiller en particulier à incorporer les objectifs stratégiques dans les politiques économiques à moyen et à court terme. Bien qu'une grande attention ait été portée depuis 2008 à la Stratégie nationale de développement à long terme fondée sur les objectifs du Millénaire pour le développement, les objectifs du plan d'action gouvernemental ne sont pas bien coordonnés avec ceux de la Stratégie et seules les politiques à court terme ont intégré la Stratégie à long terme. Comme les partis politiques représentés au Parlement ont un poids décisif et primordial dans la détermination de la planification à moyen terme du fait de leur programme électoral, il est essentiel que ces programmes reflètent les objectifs de développement établis dans le cadre des partenariats mondiaux et de la politique nationale de développement à long terme de la Mongolie. Les insuffisances et les carences compliqueront la tâche de ceux qui seront amenés à l'avenir à mettre en œuvre la politique de développement à long terme.

62. Les institutions chargées des programmes de développement devraient être renforcées. Des progrès remarquables ont été accomplis dans la création d'une institution chargée de la planification du développement et c'est au Ministère des finances qu'incombe cette tâche depuis fin 2014. Ce changement dans la structure est un pas de plus vers l'alignement de la planification du développement avec les mécanismes de financement. Des cibles de développement établies mondialement, des objectifs de développement durable très larges et, par conséquent, la coordination de la coopération pour le développement et des partenariats avec les mécanismes de financement seront autant de conditions nécessaires pour atteindre les objectifs.

Politique nationale pendant la transition des objectifs du Millénaire pour le développement aux objectifs de développement durable

Processus actuel de renouvellement de la politique de développement à long terme

63. Lorsque le cadre juridique propice à la politique et à la planification du développement sera établi, il servira de base à l'examen des documents d'orientation. Un projet de loi sur la politique et la planification du développement est devant le Parlement.

64. Un groupe de travail a été constitué afin de formuler la politique de développement à long terme de la Mongolie d'ici à avril 2016, en vertu d'un décret du Président du Parlement mongol. Le chef de la majorité au Grand Khoural de l'État est à la tête du groupe de travail, qui inclut un groupe de travail subsidiaire technique composé de représentants de ministères et d'organismes publics. La transition des objectifs du Millénaire pour le développement aux objectifs de développement durable impose de renouveler la stratégie globale de développement national entrée en vigueur en 2008. Les objectifs mongols de développement durable pour l'après-2015 prévoient la poursuite des activités commencées dans le cadre des objectifs du Millénaire. Ils s'inscriront dans la lignée des 17 objectifs de développement durable définis par le partenariat mondial et tiendront compte des questions pressantes et des défis liés au développement du pays. Les objectifs de développement de la Mongolie se fondent sur une série de consultations nationales sur le programme de développement pour l'après-2015, organisées par la Mission résidente en 2012-2014 auprès de multiples parties prenantes.

65. La contribution de la recherche scientifique à l'amélioration de la coordination, de la cohérence et de la gestion intégrée des politiques au service des objectifs de développement durable est encouragée. L'Institut national de développement mène des recherches afin de formuler des recommandations pratiques fondées sur des preuves scientifiques et d'acquérir les savoir-faire nécessaires pour appliquer le concept et les principes de développement durable. L'Institut a récemment fait une vaste étude visant à élaborer une politique de développement national à long terme. Ce travail s'est fondé sur une approche interdisciplinaire de la collecte et de l'analyse de données. La procédure d'examen critique des résultats et conclusions de l'étude, ainsi que la communication aux autres parties des progrès des recherches, a été organisée de façon systématique afin de capter les retours d'information et les réactions suscitées par les consultations et les discussions multilatérales.

66. Le projet de politique nationale de développement à long terme proposé par l'Institut couvre une période allant de 2016 à 2040 et définit cinq domaines prioritaires :

- Diversification de l'économie, entrée sur le marché international et utilisation efficace des ressources;
- Développement du capital humain, promotion d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et augmentation de la productivité et de la capacité de production;
- Renforcement de la qualité des organismes publics, des politiques et des réglementations;
- Application des technologies modernes et des innovations dans tous les secteurs et capacité d'adaptation face aux changements climatiques;
- Renforcement de la classe moyenne, moteur du développement, et amélioration des conditions de santé et de sécurité publiques.

Principales priorités de la politique de développement à long terme

67. Les priorités du développement à long terme dans le cadre des trois piliers du développement durable, à savoir le développement social, la protection de l'environnement et le développement économique, sont définies ci-après et font l'objet de consultations.

Développement social

68. L'objectif à long terme du développement social est actuellement de renforcer la classe moyenne et d'améliorer les conditions de santé et de sécurité de la population. Bien que la croissance économique du pays ait toujours été positive ces 14 dernières années, la pauvreté n'a pas reculé rapidement. Les inégalités de revenus se sont creusées. Les politiques visant à renforcer régulièrement la classe moyenne et à réduire les inégalités et les écarts de revenus entre les habitants formeront le socle du développement social durable.

69. La Stratégie nationale de développement fondée sur les objectifs du Millénaire, qui est la priorité du Gouvernement et figure dans son Plan d'action pour 2016-2017, consiste à créer une société où la majorité des citoyens auront un revenu moyen. La réalisation de l'objectif ne s'arrêtera pas là. Réduire la pauvreté sera un passage obligé pour renforcer la classe moyenne. C'est pourquoi, aux objectifs de développement durable proposés par l'ONU, il convient d'associer le neuvième, celui de l'industrialisation durable et de la réduction du taux de chômage en redéfinissant l'objectif intitulé « éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde » dans le contexte local.

70. La réduction des inégalités et écarts de revenus et des différences dans les modes de consommation supposera de remédier à la faiblesse des infrastructures en zone rurale, en termes d'accès au logement, à l'éducation, aux services de santé et à des conditions de vie décentes. Cet enjeu s'inscrit dans la lignée du dixième objectif de développement durable, « réduire les inégalités entre les pays et en leur sein ».

71. Dans le cadre du développement durable, le troisième objectif consiste à « donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges ». L'amélioration de la protection de la population, de l'accès

aux soins et de la qualité des services médicaux au niveau national a été proposée en tant qu'objectif du Millénaire et sera poursuivie. L'augmentation de l'espérance de vie, avec en ligne de mire un âge précis, suppose aussi de réduire l'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes. La Mongolie se propose également de combattre des maladies graves qui sont très répandues dans sa population. Par exemple, le pays proposera un objectif pour réduire la tuberculose, dont l'éradication figure parmi les objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que les maladies cardiaques et les cancers. En ce qui concerne la lutte contre la tuberculose, la Mongolie souhaiterait continuer à bénéficier de l'appui d'organisations internationales, car la tuberculose pharmacorésistante est très répandue dans le pays et le coût des traitements pourrait peser lourdement sur le budget de l'État dans les années à venir.

72. Au chapitre du développement social, la politique actuellement à l'étude privilégierait le renforcement des capacités du citoyen mongol et la création d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Le quatrième objectif de développement durable, « veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie », devrait être pleinement poursuivi. La Mongolie devrait s'employer en particulier à améliorer la qualité de l'éducation. Par exemple, dans l'enseignement supérieur, les formations professionnelles et les programmes universitaires devraient être adaptés à la demande du marché et inculquer aux étudiants les connaissances et les compétences dont ils ont besoin à titre prioritaire. La nécessité d'avoir un système de protection sociale flexible pour les pauvres, les minorités, les handicapés et les autres groupes vulnérables a été soulignée lors des consultations nationales.

73. Dans le domaine de l'égalité des sexes, il faut s'attaquer au problème de la violence familiale et de la traite des êtres humains, qui suscite une attention croissante en Mongolie, et redoubler d'efforts pour protéger les femmes et les filles, qui sont les principales victimes des violences.

74. Il faut mettre un terme au courant actuel de politisation de la fonction publique, recruter des professionnels compétents sans égard à leur affiliation politique et combattre la corruption à tous les niveaux. Dans le domaine du développement social, la tâche pressante à laquelle doit s'atteler la Mongolie est celle de l'amélioration des capacités des organismes publics et de la qualité des politiques et des réglementations.

75. Il est primordial de renforcer la coordination et la cohérence sectorielles en se fondant sur une politique de développement intégrée et la gestion des programmes axée sur les résultats. Il faut donc se doter de systèmes de planification stratégique, de secteurs publics soucieux d'égalité et d'inclusion, et de dispositifs solides d'application du principe de responsabilité. Le rapport d'évaluation de la Stratégie nationale de développement fondée sur les objectifs du Millénaire et le cinquième rapport d'étape national sur la réalisation des objectifs en Mongolie mentionnent les principales entraves à l'application des politiques nationales de développement, à savoir la faiblesse des capacités institutionnelles, la coordination insuffisante entre les politiques, le manque de cohérence des politiques publiques, la mauvaise coordination des stratégies et des plans sectoriels et intersectoriels, et l'absence de synergies et de cohérence suffisantes avec la stratégie nationale de développement à long terme.

Environnement durable

76. L'intégration d'une politique de l'environnement devrait servir de principe opérationnel moteur pour la réalisation du développement durable. La plupart des politiques clefs de développement adoptées après le programme MAP 21, telles que la Stratégie nationale de développement fondée sur les objectifs du Millénaire pour le développement, la Politique régionale de développement, la Doctrine de sécurité nationale mongole et la Stratégie pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté, ne définissent pas d'objectif précis visant à intégrer les aspects environnementaux et les objectifs des politiques aux politiques sectorielles, et à poursuivre l'intégration d'une politique de l'environnement, élément essentiel au développement durable.

77. Le pays doit actuellement faire face à des difficultés quant à la mise en application des vastes concepts que recouvre le développement durable, dont la perception reste vague et dont la définition varie selon les différents secteurs et niveaux décisionnels. Parmi ces difficultés figurent la coordination des diverses politiques sectorielles afin de parvenir au développement durable et l'intégration des préoccupations écologiques aux processus de politiques sectorielles, aux modalités d'organisation et aux structures de pouvoir en place. Afin de combler ces lacunes, le Gouvernement mongol a engagé une action décisive en créant le Ministère de l'environnement et du développement vert en juillet 2012.

78. La Politique nationale en matière de développement vert a été conçue en accord avec les autres programmes nationaux appliqués dans le secteur de l'environnement, tels que les programmes nationaux relatifs au changement climatique, à l'eau, aux énergies renouvelables et à la lutte contre la désertification. La Politique nationale en matière de développement vert pourrait également faire figure d'initiative nationale majeure visant à intégrer les aspects environnementaux et les objectifs des politiques à d'autres politiques sectorielles telles que la politique énergétique, industrielle et agricole. La Politique nationale en matière de développement vert est un signe d'engagement et de direction politiques en vue d'aboutir à l'intégration d'une politique de l'environnement. Rappelons qu'un engagement continu au plus haut niveau est un prérequis pour atteindre les objectifs de développement durable. Une étroite coopération s'est mise en place avec des organisations internationales pour le développement de l'économie verte et il est prévu de l'étendre. Par exemple, la Mongolie a rejoint le Partenariat pour une action sur l'économie verte en 2013 et a coopéré avec des institutions spécialisées des Nations Unies, dont le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Programme des Nations Unies pour le développement. Elle a l'intention de rejoindre l'Institut mondial de la croissance verte et d'appliquer le modèle d'économie verte Threshold 21 pour les études sur l'élaboration des politiques.

79. Avant 2012, le portefeuille de la nature et de l'environnement était considéré comme un ministère d'exécution, qui ne disposait pas d'un pouvoir suffisant pour peser sur la prise de décisions et sur l'élaboration des politiques des autres ministères. Afin de promouvoir une politique permettant d'assurer une intégration équilibrée des trois piliers du développement durable, il faut donc élever le statut du Ministère de l'environnement et du développement vert, développer sa capacité de faire face à des décisions de plus en plus nombreuses et d'entretenir des relations

structurées avec les autres ministères et recevoir le soutien d'acteurs extérieurs pour la mise en place d'une politique de développement vert. Sont en outre nécessaires l'amélioration des processus de coordination et de communication, l'incitation budgétaire et le renforcement des capacités analytiques et scientifiques en matière de développement durable.

Développement économique

80. Les objectifs de développement économique comprennent la diversification de l'économie, l'intégration plus poussée aux marchés internationaux et l'utilisation plus efficace des ressources. Au cours de la dernière décennie, le secteur minier mongol a connu une croissance continue, et l'économie du pays est devenue plus tributaire des exportations de cuivre et de charbon à coke et plus vulnérable aux fluctuations de prix sur les marchés internationaux et aux exigences de quelques pays qui constituent les principaux marchés d'exportation. La diversification de l'économie est devenue l'un des socles de la politique de développement. Grâce à ce développement, le secteur minier représentait 20,2 % du PIB en 2013, contre 12,0 % en 1995, et 81,3 % des exportations totales en 2014, contre 35,2 % en 2000. La Mongolie a la possibilité de diversifier son économie en utilisant ses avantages comparatifs. Par exemple, elle pourrait exporter des produits alimentaires biologiques de qualité et développer le secteur touristique en préservant sa nature intacte. Elle peut aussi faire des exportations d'énergie vers les marchés asiatiques, en construisant des centrales électro-solaires et éoliennes. L'essor de l'Asie, qui s'accompagne d'une plus grande intégration des économies voisines et du développement des infrastructures, crée des conditions extérieures favorables au développement économique de la Mongolie.

81. Le prochain défi économique sera celui de la mise en œuvre de la politique d'industrialisation énoncée dans le Plan d'action du Gouvernement pour la période 2012-2016. Un projet de politique nationale d'industrialisation a été élaboré pour examen par le Grand Khoural de l'État à sa session de printemps 2015. Cette politique d'industrialisation prévoit des grands travaux de reconstruction, dont la construction du parc industriel de Saynshand et la création d'une usine métallurgique, entre autres projets. Ces dernières années, la Mongolie a pris ses premières mesures en faveur de l'industrialisation. Par exemple, des cimenteries, d'une capacité totale de 2 millions de tonnes de ciment, ont été construites dans deux régions. L'usine métallurgique de Darhan a été agrandie et une usine de traitement de minerai de fer a été construite en 2014. Le pays poursuit actuellement une politique énergétique de développement industriel, avec notamment l'expansion des centrales électriques et thermiques. La construction de la centrale électrique 5 d'Oulan-Bator a débuté. Des appels d'offres pour des projets de centrales électriques à Baganuur et à Tavan Tolgoi ont été lancés et des contrats de concession ont été signés.

Conclusion

82. La Mongolie a réalisé certains objectifs du Millénaire pour le développement et est sur le point d'atteindre certaines cibles restantes des objectifs d'ici à 2015. Bien que ce succès puisse être attribué à divers facteurs, des interventions politiques et programmatiques efficaces, y compris la Stratégie nationale de développement fondée sur les objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que les stratégies pour les soins de santé, ont été au cœur de ces réalisations. À l'approche de la date

butoir arrêtée pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en 2015, la Mongolie est déterminée à atteindre ses objectifs restants tout en continuant de prendre part à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

83. La coopération au service du développement jouera un rôle précieux et unique dans la mise en place du programme de développement pour l'après-2015. La Mongolie est en faveur d'un partenariat mondial renouvelé et est tournée vers l'avenir de la coopération au service du développement. L'action internationale dans ces domaines visera à accélérer le renforcement des capacités pour une meilleure intégration des politiques et une plus grande cohérence des diverses politiques durables, et cherchera à assurer un arbitrage complexe efficace entre les trois dimensions du développement durable. Les systèmes de suivi et d'évaluation doivent être renforcés afin de mesurer les résultats obtenus grâce aux politiques, aux programmes et aux projets du Gouvernement pour atteindre les objectifs de développement durable qui contribueront potentiellement à la bonne gouvernance axée sur les résultats.
